



# Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale  
27 août 2024  
Français  
Original : anglais

**Conseil du commerce et du développement**  
**Commission de l'investissement, des entreprises et du développement**  
**Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes**  
**internationales de comptabilité et de publication**  
**Quarante et unième session**  
Genève, 6-8 novembre 2024  
Point 4 de l'ordre du jour provisoire

## **Intégration des performances financières et de durabilité dans la publication d'informations : mettre à profit les outils numériques**

### **Note du secrétariat de la CNUCED**

#### *Résumé*

La présente note donne un aperçu de l'évolution et de l'état actuel des exigences en matière de publication d'informations financières et relatives à la durabilité, et des éléments liés à l'intégration et à la dématérialisation du processus de publication. Ces éléments interdépendants sont examinés sous l'angle de la mise en œuvre pratique, en particulier du point de vue des pays en développement. On y trouvera un examen des avantages que la publication en ligne d'informations pourrait avoir s'agissant de l'application intégrée de normes mondiales d'informations financières et sur la durabilité, ainsi que des possibilités que les avancées de l'informatique – par exemple le langage XBRL (*extensible business reporting language*) et les taxonomies connexes – pourraient offrir, l'objectif étant de fournir aux pays en développement et, en particulier, aux petites et moyennes entreprises qui interviennent dans les chaînes d'approvisionnement des multinationales, les outils nécessaires à l'accélération de la transition numérique de la publication d'informations financières et sur la durabilité. On y trouvera également une série de sujets que les participants à la quarante et unième session souhaiteront peut-être examiner.



## I. Introduction

1. Les Nations Unies sont conscientes depuis longtemps du rôle essentiel que le secteur privé joue dans la réalisation des objectifs de développement économique et social. Au fil des ans, les décideurs se sont efforcés d'adopter des cadres réglementaires propices à la croissance des entreprises. Celles qui publient des rapports pertinents, fiables et qui facilitent la comparaison sur leurs résultats et leur situation financière ont de meilleures chances d'attirer les investisseurs nationaux et étrangers. Du fait de la poursuite de l'intégration des marchés financiers, les entreprises du monde entier doivent impérativement fournir des informations financières et sur la durabilité qui soient comparables au niveau mondial.

2. Il y a environ quarante ans, les États Membres des Nations Unies ont établi le Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication afin de promouvoir la publication par les entreprises d'informations financières et sur la durabilité qui soient fiables et comparables. Au fil des ans, le Groupe de travail intergouvernemental d'experts a contribué de manière significative à la réalisation de cet objectif. Ses sessions sont l'occasion de tenir des débats ouverts et de construire un consensus sur divers sujets relatifs à l'harmonisation des obligations en matière d'informations à fournir sur les résultats financiers des entreprises et leur contribution au développement durable. Une liste de pratiques exemplaires établie à partir des expériences des États membres a été diffusée afin de faciliter l'application des cadres, des normes et des codes élaborés au niveau mondial.

3. Depuis l'adoption des objectifs de développement durable, le Groupe de travail intergouvernemental d'experts a grandement contribué à aider les États membres à s'acquitter de leurs obligations en matière d'établissement de rapports sur la durabilité, notamment grâce à la publication en 2019 par la CNUCED du *Guide pratique relatif aux indicateurs de base pour les rapports des entités portant sur leur contribution à la mise en œuvre des objectifs de développement durable* (révisé en 2022), à l'élaboration du manuel de formation qui accompagne la publication et l'organisation d'un cours de formation en ligne, et à la publication intitulée *Tackling the Sustainability Reporting Challenge: A Policy Guide*, parue en 2023. La CNUCED a exécuté une série de projets de coopération technique visant à promouvoir l'établissement de rapports de qualité sur le développement durable par les entreprises des pays en développement, et elle a appuyé la mise en place de partenariats régionaux en Afrique, en Asie et en Amérique latine qui ont œuvré en faveur de cet objectif, notamment en facilitant le partage d'expériences au niveau régional<sup>1</sup>. Le Groupe de travail intergouvernemental d'experts a mis en évidence les bénéfices pour les petites et moyennes entreprises (PME) des pays en développement de la mise en place de normes mondiales d'information sur le développement durable. Les développements récents dans les domaines de la normalisation et de l'informatique peuvent contribuer à l'accélération de l'application de normes mondiales dans les pays en développement.

4. En conclusion des délibérations de sa quarantième session, le Groupe de travail intergouvernemental d'experts a proposé d'inscrire, en tant que deuxième point principal de l'ordre du jour, un point intitulé « Intégration des performances financières et de durabilité dans la publication d'informations : mettre à profit les outils numériques ». Le secrétariat de la CNUCED a donc établi le présent document de travail pour faciliter les délibérations sur ce point de l'ordre du jour. Les progrès des activités de normalisation au niveau mondial et l'état actuel des exigences en matière de publication d'informations financières et relatives à la durabilité et des éléments liés à l'intégration et à la dématérialisation du processus de publication sont détaillés au chapitre II, ainsi que les difficultés rencontrées lors de

---

<sup>1</sup> La CNUCED a initié les partenariats régionaux afin de promouvoir le soutien mutuel entre les pays de la même région s'agissant d'élaborer des stratégies et des politiques nationales visant à établir ou à renforcer les capacités des entreprises à rédiger des rapports de haute qualité sur la durabilité, à accroître le nombre de rapports de haute qualité sur le développement durable produits par les entreprises, à mesurer la contribution du secteur privé à la réalisation des ODD, et à promouvoir la croissance durable des entreprises.

*Note* : la mention d'une entreprise ou d'un procédé breveté n'implique aucune approbation de la part de l'Organisation des Nations Unies.

l'application de ce processus. On trouvera au chapitre III une description des avantages de la transition numérique et des travaux menés pour élaborer des taxonomies permettant de normaliser ce processus, des difficultés pratiques de mise en œuvre et des pratiques exemplaires qui se dégagent. Le chapitre IV présente une série de sujets que les participants à la quarante et unième session souhaiteront peut-être examiner.

## **II. Tendances en matière de normalisation et de mise en œuvre de la publication de rapports intégrés**

### **A. Faits nouveaux dans le domaine de la normalisation**

5. Le paysage de l'information financière a vécu une transformation en 2000, lorsque l'Organisation internationale des commissions de valeurs a approuvé les normes comptables internationales publiées par le Comité international de la normalisation de la comptabilité. En 2001, la Fondation des normes internationales d'information financière (Fondation IFRS) a été créée, et le Comité a été remplacé par le Conseil des normes comptables internationales (IASB). En 2002, l'Union européenne a promulgué un règlement exigeant que les états financiers consolidés des sociétés cotées soient établis conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'IASB et approuvées par l'Union européenne. Selon la Fondation IFRS, 168 pays imposent ou autorisent à ce jour l'utilisation des Normes. En 2010, l'IASB a publié un énoncé de pratique sur le rapport de gestion afin de fournir un cadre pour l'élaboration de ce document qui complète les états financiers présentés conformément aux Normes IFRS (le rapport de gestion est également connu sous le nom de « commentaire de la direction »). Cet énoncé de pratique prévoit l'analyse des principaux risques et possibilités et de leurs impacts potentiels sur les résultats futurs. En juin 2024, l'IASB a déclaré qu'il était en train de finaliser une version révisée de l'énoncé de pratique<sup>2</sup>.

6. Depuis 2000, la Global Reporting Initiative (GRI) publie des lignes directrices et des normes sur la publication d'informations sur la durabilité, que les entreprises appliquent sur une base volontaire. Au cours des dernières années, des événements de première importance ont accéléré le mouvement d'harmonisation des cadres et des normes relatifs à la publication d'informations sur la durabilité. En 2021, la Fondation IFRS a annoncé la création du Conseil international des normes de durabilité. En juin 2023, le Conseil a publié deux normes qui portent respectivement sur les exigences générales applicables à la publication d'informations financières en lien avec la durabilité et la publication d'informations relatives au climat. En juillet 2023, la Commission européenne a adopté les normes européennes d'informations de durabilité (normes ESRS), qui s'appliquent à toutes les entreprises soumises à la directive relative à la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises. En mars 2024, la Commission fédérale américaine de contrôle des opérations de bourse a publié une règle visant à améliorer et à normaliser la publication d'informations relatives au climat.

7. Les organismes de normalisation demandent que les informations sur la durabilité soient établies sur la base de leurs normes respectives et présentées de manière intégrée avec les rapports financiers de façon à ce que les utilisateurs aient une vue d'ensemble. Par exemple, les normes d'information sur la durabilité publiées par le Conseil international des normes de durabilité sont liées au cadre d'information financière établi par l'IASB. La norme IFRS 1 prévoit que les rapports sur la durabilité doivent être publiés en même temps que les états financiers correspondants. La norme ESRS 1 stipule que la période de référence pour la déclaration relative à la durabilité de l'entreprise doit correspondre à celle de ses états financiers. Les normes de la Global Reporting Initiative contiennent des dispositions similaires. En 2010, l'International Integrated Reporting Council (IIRC) a été créé dans le but de mettre en place un cadre convenu au niveau mondial pour la publication de rapports intégrés, l'objectif étant de faciliter l'établissement par les entreprises de rapports

<sup>2</sup> Voir <https://www.ifrs.org/projects/work-plan/management-commentary/>.

sur la création de valeur au fil du temps<sup>3</sup>. L'IIRC a publié le cadre en 2013, puis une version révisée en 2021<sup>4</sup>. Dans le contexte de la présente note, l'expression « rapport intégré » est utilisée au sens large et fait référence à la présentation intégrée de rapports financiers et de rapports sur la durabilité, notamment en appliquant le cadre de référence établi pour la publication de rapports intégrés.

8. Pour les organismes de normalisation, les outils numériques peuvent faciliter l'accès aux rapports établis selon leurs normes respectives et l'utilisation de ces rapports. Pour faciliter et normaliser ce processus, les organismes ont publié des taxonomies pour accompagner leurs normes ; par exemple, l'IASB a publié sa première taxonomie des normes IFRS en 2004, et le Conseil international des normes de durabilité a fait de même en 2024. En février 2024, le Groupe consultatif pour l'information financière en Europe (EFRAG) a publié des taxonomies pour accompagner les normes européennes d'informations de durabilité<sup>5</sup>. Dans le contexte de la présente note, la dématérialisation va au-delà de la simple production de rapports dans un format électronique tel que le PDF. Les éléments individuels d'information financière et sur la durabilité, qu'ils soient sous forme numérique ou textuelle, sont identifiés numériquement conformément à leurs taxonomies respectives afin qu'ils puissent être lus et exploités sur ordinateur. La norme la plus couramment utilisée pour l'échange numérique d'informations commerciales est le langage XBRL, une norme numérique ouverte et sous licence libre gérée par XBRL International. Les entreprises utilisent le langage XBRL pour coder leurs rapports conformément aux taxonomies applicables élaborées par les organismes de normalisation, en s'appuyant sur un écosystème de logiciels et de services fondés sur ce langage qui facilitent l'encodage ou l'identification des faits pertinents dans un rapport ; dans certains cas, elles utilisent un modèle ou un formulaire en ligne fourni par un organisme de réglementation ou une bourse ou un bureau d'enregistrement des entreprises. Il existe plus de 200 mandats numériques de ce type dans le monde, dans le cadre desquels des millions d'entreprises fournissent aux organismes de réglementation des rapports lisibles par machine établis conformément à une ou plusieurs spécifications XBRL<sup>6</sup>.

## B. Expériences de publication de rapports intégrés

9. Dans différentes régions, la présentation intégrée d'informations financières et sur la durabilité est devenue monnaie courante. Le principal objectif de la publication d'un rapport intégré est d'expliquer aux investisseurs comment l'entreprise crée, préserve ou détruit de la valeur au fil du temps. Le raisonnement sous-jacent est que le processus intégré de réflexion et d'élaboration du rapport, qui se traduit par une allocation optimale et productive des ressources, favorisera la stabilité financière et le développement durable<sup>7</sup>. De plus en plus d'entreprises de divers secteurs et régions publient des rapports intégrés : c'est le cas de plus de 2 500 entreprises dans plus de 70 pays, et plus de 40 bourses de valeurs se réfèrent aux orientations existant dans ce domaine<sup>8</sup>. Selon une étude, la part des 250 plus grandes entreprises mondiales qui publient des rapports annuels dits « intégrés » est passée de 14 % en 2017 à 22 % en 2020 ; au niveau régional, entre 2020 et 2022, la part des entreprises publiant des rapports intégrés a augmenté de la façon suivante : Amérique latine, de 16 % à 28 % ; Asie et Pacifique, de 25 % à 30 % ; Europe, de 14 % à 15 % ; Moyen-Orient et Afrique, de 43 % à 55 %<sup>9</sup>.

<sup>3</sup> Voir <https://integratedreporting.ifrs.org/10-years/10-years-summary/>.

<sup>4</sup> Voir <https://integratedreporting.ifrs.org/resource/international-ir-framework/>.

<sup>5</sup> Voir <https://www.efrag.org/en/projects/esrs-xbrl-taxonomy/exposure-draft-consultation>.

<sup>6</sup> Voir <https://www.xbrl.org/the-standard/why/xbrl-project-directory/>.

<sup>7</sup> Voir [https://integratedreporting.ifrs.org/wp-content/uploads/2022/08/IntegratedReportingFramework\\_081922.pdf](https://integratedreporting.ifrs.org/wp-content/uploads/2022/08/IntegratedReportingFramework_081922.pdf).

<sup>8</sup> Voir <https://integratedreporting.ifrs.org/news/the-growing-momentum-for-integrated-reporting-part-1/>.

<sup>9</sup> Voir <https://kpmg.com/xx/en/home/insights/2022/09/survey-of-sustainability-reporting-2022.html>.

10. L’Afrique du Sud a été le premier pays, en 2010, à adopter la publication de rapports intégrés en tant que composante à part entière de la gouvernance d’entreprise. Les sociétés cotées à la Bourse de Johannesburg sont tenues de publier des rapports intégrés conformes aux prescriptions du rapport King sur la gouvernance d’entreprise<sup>10</sup>.

11. En Afrique, les entreprises publient de plus en plus de rapports intégrés dans le but de renforcer la transparence, d’attirer l’investissement et d’améliorer la gouvernance. Le Comité africain pour la publication de rapports intégrés a été créé en 2017, et chacun de ses États membres – Afrique du Sud, Botswana, Kenya, Maroc, Maurice, Namibie, Nigéria et Zimbabwe – a convenu de mettre en place un comité national. La Fédération panafricaine des comptables joue un rôle de premier plan dans la réalisation des objectifs du Comité africain pour la publication de rapports intégrés<sup>11</sup>.

12. Selon une étude réalisée en 2022, 55 des 100 plus grandes entreprises – en termes de chiffre d’affaires – du Nigéria faisaient figurer dans leurs rapports annuels des informations sur la durabilité en lien avec les questions d’environnement, de société et de gouvernance, 25 % avaient mené des missions d’assurance concernant les informations communiquées, 22 % reconnaissaient que l’appauvrissement de la biodiversité ou du milieu naturel constituait un risque pour l’entreprise, et 30 % avaient fait état d’objectifs de réduction de leurs émissions de carbone<sup>12</sup>. Il était également dit dans le rapport que le taux de publication de rapports intégrés par les entreprises nigérianes était faible, puisque seulement quatre des cents premières entreprises nationales déclaraient appliquer le cadre de référence international d’établissement de rapports intégrés, que la gestion des questions d’environnement, de société et de gouvernance était inadéquate, puisque peu d’entreprises avaient mené des missions d’assurance, et que des améliorations étaient nécessaires dans ces trois domaines. Les entreprises cotées en bourse étaient encouragées à publier des informations sur la durabilité sur une base volontaire. Le Conseil d’information financière du Nigéria a mis en place une feuille de route pour l’adoption des deux normes de publication élaborées par le Conseil international des normes de durabilité, dont l’application complète deviendra obligatoire en 2028<sup>13</sup>.

13. En Asie et dans le Pacifique, ce sont principalement les entreprises japonaises qui publient des rapports intégrés. Dans ce pays, cette pratique a été largement adoptée depuis 2015 suite à l’introduction du Code de gouvernance d’entreprise, dont les prescriptions peuvent être satisfaites grâce à l’utilisation du cadre de référence international. En 2020, une analyse des rapports intégrés a montré que le Japon était le leader mondial dans ce domaine, mais que des améliorations étaient nécessaires et que les entreprises japonaises devraient aller au-delà des obligations de divulgation prévues par la loi pour mieux expliquer la valeur ajoutée qu’elles apportaient à l’ensemble des parties prenantes et à la société<sup>14</sup>. En outre, une étude a montré qu’en 2022, 12 % des entreprises singapouriennes étudiées publiaient des rapports intégrés<sup>15</sup>.

14. En Europe, l’utilisation des rapports intégrés est en constante augmentation, mais cette pratique est encore peu développée dans quelques États membres. Entre 2013 et 2017, dans certains pays, le nombre de rapports intégrés publiés a peu varié. Une étude a montré que sur cette période, c’est en France que la hausse avait été la plus forte (103 rapports), suivie de l’Allemagne (53), de l’Italie (41), de la Suède (41) et du Danemark (38), tandis que le nombre de rapports publiés avait diminué en Autriche, en Belgique, en Hongrie, en Pologne et au Portugal<sup>16</sup>.

<sup>10</sup> Voir <https://www.iodsa.co.za/page/king-iv>.

<sup>11</sup> Voir <https://www.ifac.org/knowledge-gateway/discussion/it-time-africa-accelerate-implementation-integrated-thinking-and-reporting>.

<sup>12</sup> Voir <https://assets.kpmg.com/content/dam/kpmg/ng/pdf/2022-survey-of-sustainability-reporting-in-nigeria.pdf>.

<sup>13</sup> Voir <https://www.mondaq.com/nigeria/securities/1384500/esg-reporting-and-disclosure-obligations-legal-requirements-and-best-practices>.

<sup>14</sup> Voir <https://assets.kpmg.com/content/dam/kpmg/jp/pdf/2021/jp-integrated-reporting2020.pdf>.

<sup>15</sup> Voir <https://www.ifac.org/knowledge-gateway/audit-assurance/publications/state-play-sustainability-disclosure-assurance-2019-2022-trends-analysis>.

<sup>16</sup> Voir <https://www.businessperspectives.org/journals/problems-and-perspectives-in-management/issue-359/analysis-of-the-integrated-reporting-use-in-eu-countries>.

15. En Amérique latine, le nombre de rapports intégrés publiés par les grandes entreprises a augmenté entre 2019 et 2022 en Argentine, au Brésil et au Mexique<sup>17</sup>. Au Brésil, la proportion d'entreprises de l'échantillon ayant préparé des rapports intégrés est passée de 36 % à 60 %, en partie grâce à la décision aux termes de laquelle les entreprises cotées en bourse ont obligation d'utiliser le cadre de référence pour la publication des rapports intégrés et de mener une mission d'assurance limitée.

## C. Problèmes liés à la mise en œuvre

16. Pour les entreprises, la nature holistique du rapport intégré peut poser plusieurs difficultés concrètes. Il peut être difficile de veiller à ce que les multiples parties prenantes comprennent le cadre, la complexité des concepts et le potentiel de création de valeur. Il est nécessaire de bien comprendre le concept d'importance relative, les normes de durabilité et les attentes réglementaires, et d'envisager de procéder à des actions de formation et de sensibilisation et à des changements organisationnels. Il peut également être nécessaire de former les membres du conseil d'administration et les cadres supérieurs. Des facteurs tels que la disponibilité, la qualité et le coût des données doivent aussi être pris en considération.

### 1. Complexité

17. Un cadre de publication de rapports intégrés fait appel à des concepts complexes tels que la connectivité, l'importance relative et la création de valeur, qui peuvent être difficiles à comprendre et à mettre en œuvre par les organisations<sup>18</sup>. Dans de nombreuses entreprises, il est possible que la culture interne s'oppose à une transparence totale, notamment pour des raisons de compétitivité. L'intégration des données financières et sur la durabilité pose également des difficultés techniques et conceptuelles. Les entreprises doivent élaborer des méthodes permettant de quantifier l'impact sur les résultats financiers des initiatives en faveur du développement durable, et inversement. Pour s'aligner pleinement sur les principes de la publication de rapports intégrés, les entreprises doivent mettre en œuvre de puissants outils informatiques de consolidation afin d'automatiser et de rationaliser le processus de combinaison, de synthèse et de transformation des données issues de différents départements, unités administratives ou filiales. La multiplicité des cadres et des normes de publication peut également être source de confusion. Il peut être difficile de choisir le cadre le plus adapté et d'aligner les pratiques de publication d'informations sur des normes en constante évolution, en particulier pour les entreprises qui opèrent dans différents pays. Toutefois, l'amélioration de la cohérence des pratiques de publication pourrait contribuer à résoudre ce problème.

### 2. Capacités humaines et changement organisationnel

18. La mise en œuvre de la publication de rapports intégrés peut nécessiter des changements culturels et organisationnels et, souvent, des actions de formation et de sensibilisation. Les entreprises peuvent se heurter à la résistance des parties prenantes internes habituées aux pratiques traditionnelles en matière de rapports et de gestion des risques, ou à un manque de sensibilisation à l'importance des questions de développement durable et des attentes réglementaires. Il peut y avoir des points de vue contradictoires sur l'importance des risques écologiques et des possibilités afférentes, et l'infrastructure et les outils existants peuvent ne pas être adaptés aux nouvelles exigences en matière de publication de rapports. Pour s'assurer que tous les membres du personnel comprennent l'importance de la production de rapports intégrés et puissent y contribuer de façon efficace, il faut mener des actions de formation et de sensibilisation et obtenir un appui solide de la part de la direction et un engagement de toutes les composantes de l'entreprise.

<sup>17</sup> Voir <https://www.ifac.org/knowledge-gateway/audit-assurance/publications/state-play-sustainability-disclosure-assurance-2019-2022-trends-analysis>.

<sup>18</sup> Voir <https://integratedreporting.ifrs.org/resource/mazars-integrated-reporting-towards-a-global-adoption/>.

### 3. Disponibilité et qualité des données

19. En comparaison à l'information financière, il peut être difficile de collecter des données précises et fiables sur la durabilité, en raison de la diversité des éléments qui entrent en jeu. Il peut également s'avérer difficile d'assurer la cohérence et la comparabilité temporelles et sectorielles de ces données. En outre, les entreprises fonctionnent souvent en silos, ce qui rend difficiles l'intégration des données et leur présentation cohérente dans un rapport intégré.

## III. Mettre les outils numériques au service de la publication de rapports intégrés

20. Les rapports d'activité sont de plus en plus publiés sous forme numérique. Depuis deux ans, l'Autorité européenne des marchés financiers requiert l'utilisation du format électronique unique européen pour la publication des rapports financiers, et environ 5 000 entreprises européennes ont suivi cette directive. Ce format impose que tous les états financiers consolidés établis conformément aux normes IFRS soient lisibles par ordinateur afin que les principales informations puissent être facilement analysées. La possibilité d'étiqueter les données à l'aide du langage XBRL et de les intégrer dans un document en langage de balisage hypertexte offre des avantages considérables. Les données peuvent être lues dans n'importe quel navigateur, et il n'est plus nécessaire d'analyser manuellement de grandes quantités d'informations financières. L'étiquetage numérique permet également de mettre en perspective les contenus et les données et d'élaborer des infographies interactives.

21. Les entreprises indiennes, par exemple, ont utilisé avec profit les outils numériques. Le règlement relatif à la responsabilité des entreprises et à la durabilité édicté par la Commission des opérations de bourse indienne a rendu obligatoire pour les 1 000 premières entreprises cotées la publication de données sur la durabilité. Ces entreprises sont tenues de soumettre leur rapport en utilisant le langage XBRL et de produire une version au format PDF, ce qui facilite l'analyse à l'aide de logiciels aisément disponibles. Chaque rapport contient environ 1 600 points de données directement fournis et vérifiés par les entreprises, ce qui en fait des sources précieuses pour de nombreuses parties prenantes, et leur format est aligné sur les normes mondiales en la matière<sup>19</sup>. L'analyse de ces données permet de produire des informations qui aideront les principales parties prenantes à prendre des décisions cruciales.

### A. Avantages des rapports dématérialisés

22. Un rapport dématérialisé permet d'accéder aux données en temps réel ou presque, ce qui permet aux entités publiant les états financiers de produire des rapports en temps voulu et de réagir rapidement à l'évolution de la situation. Grâce à l'élimination des processus papier et des interventions manuelles récurrentes, la dématérialisation permet de réduire les coûts liés à l'impression, à la distribution et au stockage des rapports. L'utilisation du langage XBRL peut bénéficier à la fois aux préparateurs et aux utilisateurs des rapports, car il facilite la création, l'analyse et la publication d'informations financières et sur la durabilité et permet de réduire les coûts, de travailler plus efficacement et d'améliorer la précision et la fiabilité des informations communiquées aux parties prenantes. L'étiquetage XBRL des états financiers peut être considéré comme le code-barres de l'information financière (voir par. 8). Les rapports dématérialisés présentent des avantages considérables pour tous les utilisateurs, notamment les pouvoirs publics, les organismes de réglementation et les entités publiant les états financiers. La capacité des logiciels et des systèmes des fournisseurs de données à exploiter le langage XBRL et à indiquer la provenance des données ou à fournir une traçabilité complète revêt une importance particulière et croissante pour les investisseurs, puisque les utilisateurs peuvent naviguer directement vers la partie du rapport où se trouve un chiffre ou un texte narratif.

<sup>19</sup> Voir [https://public.tableau.com/app/profile/revathy6435/viz/BRSR\\_analytics\\_published/BRSR\\_ReportOverview](https://public.tableau.com/app/profile/revathy6435/viz/BRSR_analytics_published/BRSR_ReportOverview).

## 1. Entités publiant les états financiers

23. Outre le langage XBRL, il existe divers outils numériques qui peuvent être utilisés pour préparer les rapports sur la durabilité. Le développement d'outils, de plateformes et d'offres de données liées au développement durable, en premier lieu numériques, a permis aux entreprises de rendre plus facilement compte de l'impact de leurs activités sur l'environnement. Ces outils peuvent les aider à surveiller leur empreinte carbone et à gérer les conséquences de leurs activités sur le climat. Par exemple, le cabinet de conseil The Carbon Trust propose des outils de calcul et des services qui aident les entreprises à mesurer et à gérer leurs émissions et à calculer l'empreinte carbone de leurs activités, de leurs chaînes d'approvisionnement et de leurs produits tout au long de leur cycle de vie. En outre, le Protocole des gaz à effet de serre fournit aux entreprises des normes et des lignes directrices pour la mesure et la déclaration de leurs émissions, et il existe des outils en ligne qui facilitent le calcul de la déclaration des émissions conformément aux protocoles adoptés au niveau international.

24. Les PME peuvent progresser dans ce domaine en utilisant les documents comptables existants pour estimer leurs émissions. Par exemple, elles pourraient se servir des documents financiers relatifs à la consommation d'énergie, aux transports et aux processus productifs pour estimer leur empreinte carbone. Cette approche n'est peut-être pas aussi précise que les méthodes de collecte de données complètes, mais elle permet de suivre les impacts environnementaux et de recenser les possibilités d'amélioration. Les logiciels de comptabilisation du carbone proposés par différents fournisseurs pourraient aider les entreprises à améliorer leurs activités de mesure, de gestion et de réduction des émissions de carbone et à s'orienter vers des modes de production plus durables. Les plateformes numériques de communication de données et les taxonomies correspondantes pourraient faciliter la tâche des PME basées dans des pays en développement qui interviennent dans les chaînes d'approvisionnement des entreprises multinationales. Des gains – notamment financiers – peuvent découler de l'utilisation de ces plateformes, notamment une réduction des processus manuels et du temps passé à élaborer les rapports. Il est probable que le nombre d'erreurs diminuera au fur et à mesure que les entreprises se familiariseront avec le processus de publication de rapports dématérialisés. Toutefois, il faudra peut-être plusieurs années avant qu'elles n'en ressentent les bénéfices.

## 2. Pouvoirs publics et organismes de réglementation

25. À bien des égards, les pouvoirs publics et les organismes de réglementation peuvent tirer parti de la transition numérique. Un processus de publication d'informations dématérialisé et simplifié pourrait permettre de renforcer la transparence, l'obligation de rendre des comptes et le respect des accords internationaux tels que l'Accord de Paris, et il favoriserait la traçabilité des fonds alloués à la réalisation des objectifs de développement durable. Par ailleurs, les systèmes numériques de publication d'informations peuvent générer des rapports normalisés, ce qui permet aux pouvoirs publics d'analyser les tendances, de fixer des objectifs et d'élaborer des politiques d'atténuation des changements climatiques. Parmi les considérations importantes à cet égard figure la nécessité d'assurer la protection des données fournies par les entités publiant les états financiers et de prévoir des plans de récupération des données en cas de perte accidentelle. Pour les décideurs, il s'agit de savoir comment tirer le meilleur parti des avantages de la publication dématérialisée d'informations par les entreprises et de les transposer au secteur public, en améliorant la comparabilité et l'utilité des informations financières et sur la durabilité publiées par les municipalités, les provinces et les entreprises publiques, dans le but de renforcer le principe de responsabilité et d'attirer l'investissement, par exemple au moyen d'obligations vertes émises par les municipalités. La publication dématérialisée et l'étiquetage numérique peuvent faciliter l'adoption et l'application de cadres et de formats normalisés, d'où une amélioration de la cohérence et de la comparabilité des informations communiquées, et ils peuvent également favoriser l'automatisation de la collecte de données et du contrôle de la conformité, ce qui peut faciliter le contrôle de la bonne application de la réglementation. Les pays peuvent également utiliser ces données pour rendre compte des progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de développement durable. Par exemple, les informations relatives à l'indicateur 12.6.1 (nombre d'entreprises publiant des rapports sur la durabilité) pourraient être obtenues à partir de ces plateformes numériques de publication

d'informations. La dématérialisation de l'information pourrait permettre de disposer de données précises et récentes sur les activités et les résultats des entités réglementées. Compte tenu de ces avantages, le rôle des organismes de réglementation pourrait évoluer vers des tâches plus complexes, par exemple l'analyse des tendances et le repérage des modèles et des anomalies dans les données communiquées.

26. Par exemple, en 2023, le Ministère colombien de l'environnement, en collaboration avec la CNUCED, a lancé l'élaboration d'une plateforme numérique visant à permettre aux entreprises de déclarer annuellement leurs émissions de carbone et d'obtenir les certifications nécessaires, ce qui s'inscrit dans l'engagement pris au niveau national en faveur de la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris. Cette plateforme, qui sera opérationnelle d'ici à la fin de l'année 2024, intègre un calculateur d'émissions convivial et respecte les normes établies par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, ce qui garantit qu'elle permettra aux entreprises tenues de déclarer leurs émissions de s'acquitter entièrement de leurs obligations. Elle a été conçue de façon à ce que les entreprises du pays puissent répondre aux exigences des futures mesures mondiales de tarification et de taxation du carbone, notamment celles du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières de l'Union européenne. Elle pourrait être enrichie par l'inclusion de services en ligne permettant d'obtenir des certificats d'évaluation de l'impact sur l'environnement, la mise en place d'un registre de certificats de modèle économique vert, afin de permettre aux entreprises d'évaluer leurs pratiques environnementales par rapport aux normes régionales et de remplir les conditions requises pour obtenir le statut d'entreprise verte, et la possibilité d'établir un lien avec les logiciels comptables des entreprises pour leur permettre de calculer leurs émissions par poste de dépenses<sup>20</sup>.

27. De plus en plus, les entreprises incluent dans leur rapport intégré des données relatives à la biodiversité et à la nature, ce qui témoigne d'une approche de la durabilité qui va au-delà des simples facteurs environnementaux. L'Équipe spéciale des informations financières ayant trait à la nature a élaboré des recommandations sur la divulgation dans les documents financiers des risques et possibilités associés à la nature. Elle vise à promouvoir une meilleure compréhension des facteurs externes et de l'impact des activités des entreprises sur la biodiversité et la nature, et à encourager ces dernières à intégrer ces informations dans leurs rapports. Alors que la transition numérique transforme la manière dont les données sont collectées, traitées et diffusées, la collaboration avec l'Équipe spéciale peut considérablement renforcer l'efficacité de la publication d'informations financières ayant trait à la nature. Par exemple, la télédétection et l'imagerie satellitaire peuvent être utilisées pour surveiller les écosystèmes et fournir des données en temps réel sur la biodiversité, la déforestation et les changements d'affectation des sols, et grâce à l'Internet des objets, des capteurs peuvent permettre de contrôler des paramètres environnementaux tels que la qualité de l'air et de l'eau, la santé des sols et les déplacements de la faune, en collectant des données détaillées qui serviront à évaluer les risques liés à la nature.

28. Les avancées en matière de publication d'informations sur la durabilité et les progrès du numérique contribuent à la fiabilité et à la crédibilité des rapports, notamment en orientant les processus internes de production, d'agrégation et d'analyse des données sur la durabilité, ainsi que la manière dont les entreprises communiquent auprès de publics externes sur leur stratégie de développement durable. Dans l'Union européenne, la directive relative à la publication d'informations en matière de durabilité exige que les entreprises mènent une mission d'assurance sur les informations qu'elles publient en la matière et confère aux comités d'audit un rôle obligatoire important, à savoir la supervision du processus interne de compilation d'informations sur la durabilité et le contrôle du processus d'assurance.

### 3. Investisseurs

29. Les outils d'analyse avancés permettent aux investisseurs d'analyser rapidement de grandes quantités de données relatives à l'investissement durable et de repérer les possibilités d'investissement et les risques afférents. Ces informations alimentent les stratégies d'investissement durable et éclairent les processus de recherche et de sélection et d'autres

<sup>20</sup> Voir <https://unctad.org/fr/news/les-digital-government-awards-de-lonu-recompensent-l'excellence-des-services-publics-en-ligne>.

analyses. Par ailleurs, ces ensembles de données et ces outils analytiques peuvent servir à préparer l'émission d'obligations vertes et d'autres instruments de financement durable<sup>21</sup>. Pour faciliter les flux d'investissement vers leur pays, les organismes de réglementation pourraient envisager de concevoir des plateformes numériques de publication d'informations auxquelles les investisseurs potentiels pourraient accéder. Comme le souligne une étude, la réglementation en matière de divulgation d'informations sur la durabilité peut améliorer la communication et avoir des effets bénéfiques sur le marché des capitaux<sup>22</sup>. L'augmentation du volume de données numériques de premier rang sur la durabilité facilite également la prise de décisions d'investissement avisées et réduit l'asymétrie de l'information. Ainsi, l'intégrité du marché est conservée, et les investisseurs peuvent tenir compte des risques et des possibilités liés aux questions d'environnement, de société et de climat.

#### 4. Autres parties prenantes

30. La transition numérique peut contribuer à aider d'autres acteurs du développement durable – tels que les organisations non gouvernementales, la société civile et les milieux universitaires – à accéder plus facilement à l'information, et ainsi à suivre et à évaluer l'impact social et environnemental des entreprises. Par exemple, dans le cadre d'une étude menée en Inde, les données sur la durabilité publiées par plus de 1 000 entreprises cotées ont été analysées, ce qui a fourni des informations précieuses aux investisseurs, aux agences de notation, aux responsables de l'élaboration des politiques, aux organismes de réglementation, aux entreprises et aux organismes sectoriels<sup>23</sup>. Des pratiques d'information transparentes et responsables favorisent la confiance et l'obligation de rendre compte, et elles permettent aux parties prenantes de demander aux entreprises et aux organismes de réglementation de répondre de leurs actions et des résultats obtenus. Les technologies numériques peuvent favoriser une croissance inclusive et durable en créant des boucles de rétroaction et en favorisant une transparence accrue. En outre, la publication de rapports intégrés incite les organisations à prendre des engagements auprès d'un large éventail de parties prenantes, notamment les communautés locales, les organisations de la société civile et les organismes publics. Les outils numériques favorisent la mise en place de processus de communication et de consultation inclusifs et participatifs et donnent aux parties prenantes les moyens de contribuer à la prise de décisions et de demander aux entreprises de répondre de leur impact social et environnemental. Enfin, la dématérialisation des rapports facilite la consolidation des données microéconomiques en vue de l'établissement de rapports et d'analyses au niveau macroéconomique.

## B. Normalisation des rapports dématérialisés

31. Si l'on veut améliorer la cohérence, la comparabilité entre les pays et la transparence, il est essentiel de normaliser les taxonomies ou « dictionnaires numériques » qui appuient l'élaboration des rapports dématérialisés sur les résultats financiers et en matière de durabilité. La taxonomie de l'IASB, qui est une représentation numérique de ses normes, permet aux entreprises d'étiqueter les données financières dans leurs rapports en utilisant le langage XBRL, ce qui facilite l'échange et l'analyse automatisés des données. La Commission boursière américaine impose aux sociétés cotées aux États-Unis d'utiliser le langage XBRL pour établir leurs rapports financiers, ce qui permet aux investisseurs et aux organismes de réglementation d'accéder à leurs données financières et de les analyser ; la taxonomie comptable est élaborée et mise à jour par le Conseil de normalisation de la comptabilité financière. Le Conseil international des normes de durabilité a finalisé sa première taxonomie de la publication de rapports dématérialisés, accompagnée d'un document explicatif, l'objectif étant de faciliter l'établissement de tels rapports en collaboration avec des entités telles que le Groupe consultatif pour l'information financière en Europe, XBRL International et l'organisation Net-Zero Data Public Utility. Les normes

<sup>21</sup> Voir <https://developers.lseg.com/en/article-catalog/article/how-integrate-esg-data-investment-decisions>.

<sup>22</sup> Krueger P., Sautner Z., Tang D. Y. et Zhong R., 2024, « The effects of mandatory [environmental, social and governance-related] disclosure around the world », *Journal of Accounting Research*.

<sup>23</sup> XBRL International, 2024, livre blanc, disponible à l'adresse <https://www.xbrl.org/unlocking-the-potential-of-esg-disclosures-in-india-a-must-read-analysis/>.

du Conseil international des normes de durabilité ne prescrivent pas l'utilisation de la taxonomie numérique, car la publication de rapports dématérialisés relève de la prérogative des autorités nationales de réglementation des marchés financiers. Cependant, les parties prenantes telles que les investisseurs, les préparateurs et les autorités de réglementation devraient bénéficier de son adoption. Par exemple, Deloitte Australie estime que les grandes entreprises réaliseraient des économies significatives si elles dématérialisaient la publication de leurs rapports<sup>24</sup>. Il convient de répondre aux demandes de renforcement des capacités, notamment en fournissant des orientations sur la proportionnalité, l'importance relative, la comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre et l'assurance. L'équipe de renforcement des capacités de la Fondation IFRS réunit des ressources pour répondre à ces besoins, et elle a organisé des événements régionaux de sensibilisation et de collecte d'informations en Afrique, en Asie et en Amérique latine<sup>25</sup>. La Global Reporting Initiative a publié une version actualisée de ses normes et élaboré des lignes directrices sectorielles pour l'établissement de rapports, afin d'aider les entreprises des différents secteurs à faire face aux difficultés spécifiques qu'elles rencontrent en matière de développement durable. Dans le cadre d'un projet, elle vise à élaborer une taxonomie numérique pour la publication d'informations sur la durabilité dans un format structuré et normalisé, afin de faciliter leur intégration dans les rapports financiers. Enfin, le pôle de connaissances de l'Équipe spéciale des informations financières ayant trait à la nature propose des conseils sur l'élaboration d'une taxonomie applicable aux informations liées au climat.

### C. Difficultés qui entravent le déploiement des technologies et bonnes pratiques à appliquer

32. Les pays qui envisagent d'adopter des prescriptions en matière de publication d'informations sur la durabilité doivent tenir compte de la situation initiale, notamment des capacités opérationnelles de la plateforme existante. Le rythme d'adoption des normes du Conseil international des normes de durabilité et des taxonomies numériques qui les accompagnent peut varier en fonction de différents facteurs. Dans certains cas, le pays peut disposer d'un cadre réglementaire et directif bien défini et de règles de gouvernance et de dispositions statutaires claires. Les acteurs du marché peuvent également disposer de l'expérience requise pour adopter d'une manière fluide les normes de publication de rapports. Dans de nombreux cas, les pays doivent encore élaborer des réglementations et mettre en place des entités d'appui et les capacités humaines requises. La dématérialisation de rapports sera probablement un nouvel élément à prendre en considération dans de nombreux pays émergents et en développement, tout comme l'importance des informations sur la durabilité du point de vue de la compétitivité, du fonctionnement des chaînes d'approvisionnement et des nouvelles réglementations commerciales. Les aspects de la publication de rapports intégrés liés à l'obligation de rendre compte et à la transparence peuvent aider les pays à aligner leurs politiques et leurs activités sur les objectifs de développement durable et à suivre les progrès accomplis vers la réalisation de ces derniers. L'accès aux capitaux est un élément essentiel du développement durable, en particulier dans les pays en développement. Grâce aux outils numériques, la publication de rapports intégrés peut aider les organisations à communiquer aux investisseurs des informations cohérentes et comparables concernant leurs activités en matière de développement durable et leur potentiel de création de valeur à long terme, ce qui pourrait renforcer leurs capacités à attirer les investissements et à garantir le financement de leurs projets de croissance et de développement. Même s'il présente des avantages sur le plan économique, le processus de publication de rapports intégrés pose cependant des difficultés pratiques dont les entités publiant les états financiers et les organismes de réglementation doivent tenir compte. Pour les entreprises, il s'agit notamment des coûts associés aux logiciels, à la formation du personnel et à la maintenance, et, pour les organismes de réglementation, des coûts de mise en place et de gestion d'une plateforme de publication d'informations. Il existe également des défis transversaux en matière d'intégration des données qui concernent principalement l'intégration des données

<sup>24</sup> Voir <https://www.deloitte.com/au/en/services/audit-assurance/perspectives/embracing-the-power-of-digital-corporate-reporting.html>.

<sup>25</sup> Voir <https://www.ifrs.org/content/dam/ifrs/meetings/2022/october/ac/ap08-capacity-building.pdf>.

financières et sur la durabilité, la normalisation des données, la complexité technique, la sécurité des données et la protection de la vie privée, ainsi que la gestion du changement. Les responsables de l'élaboration des politiques et les organismes de réglementation doivent tenir compte de ces éléments lorsqu'ils étudient les possibilités de moderniser les pratiques nationales.

## 1. Entités publiant les états financiers

33. En fonction de la taille de l'entité publiant les états financiers et de la complexité de ses besoins, les coûts de mise en place des logiciels – notamment des frais de licence, des abonnements et des dépenses de personnalisation – peuvent être élevés. Toutefois, ce problème peut être surmonté en faisant certains choix économiques. Il semble que le marché des logiciels et des modèles XBRL soit développé et concurrentiel. Par exemple, les estimations initiales des émissions peuvent être calculées à l'aide d'un tableur alimenté par les facteurs de formules d'émissions. En outre, les plateformes à code source libre ou basées sur le cloud offrent des solutions à moindres frais, et de nombreux grands fournisseurs de logiciels conçoivent de nouveaux modules pour répondre à l'évolution des exigences réglementaires. La transition numérique requiert que le personnel soit formé à l'utilisation des nouveaux logiciels et à l'application des normes de préparation des rapports et des protocoles de gestion des données. Des difficultés peuvent survenir du fait d'un manque de compétences ou d'une résistance au changement de la part des employés, ce qui entrave l'adoption et l'utilisation des systèmes de publication de rapports dématérialisés. Les actions de formation visant à développer l'habileté numérique et la maîtrise des logiciels de publication peuvent faciliter la transition numérique. Le fait d'associer les employés dès les premières phases d'un programme de transformation peut également contribuer à la réussite du processus de gestion du changement. Les coûts peuvent être considérablement réduits après la phase initiale de mise en œuvre. En outre, les efforts déployés par les entreprises multinationales peuvent avoir un effet positif sur leurs fournisseurs. Par exemple, il peut être difficile de mesurer les émissions de gaz à effet de serre du champ d'application 3, qui représentent environ 80 % de l'empreinte carbone des entreprises, car elles concernent des activités qui se déroulent dans les chaînes de valeur ; des sociétés spécialisées dans les technologies peuvent fournir des solutions permettant de calculer les émissions du champ d'application 3, ce qui peut renforcer la transparence dans les chaînes d'approvisionnement et permettre aux fournisseurs du monde entier de bénéficier de la mise en œuvre de programmes de décarbonation<sup>26</sup>.

## 2. Autorités de réglementation

34. Les autorités de réglementation doivent consacrer beaucoup de temps, de ressources et d'expertise à la mise en place d'une infrastructure numérique et de plateformes de publication d'informations. Elles doivent mener à bien les tâches complexes que sont l'élaboration d'une interface conviviale, la mise en œuvre de contrôles de validation des données et l'intégration fluide dans les systèmes réglementaires existants. Pour ce faire, elles peuvent envisager de collaborer avec des partenaires spécialisés dans la technologie et les données ou de faire appel à des consultants pour les aider à concevoir et à élaborer une plateforme. Il est essentiel de procéder à des essais approfondis et de recueillir les commentaires des utilisateurs afin d'affiner les fonctionnalités de la plateforme et de veiller à sa facilité d'utilisation avant son déploiement. En outre, les organismes de réglementation doivent s'assurer que leur personnel est correctement formé à l'utilisation de la plateforme, à l'application des normes de rapport et à l'interprétation des données numériques transmises. Faute de capacités suffisantes en interne et d'une hiérarchisation adéquate des priorités, les initiatives de formation du personnel pourraient ne pas porter leurs fruits. Pour surmonter cet obstacle, les organismes de réglementation pourraient envisager d'élaborer des programmes de formation complets adaptés aux différents rôles de leur personnel. En outre, la fourniture à leurs employés d'un appui continu et de ressources – par exemple, des manuels, des services d'assistance et des possibilités d'apprentissage par les pairs – peut favoriser l'amélioration de la maîtrise des processus de publication de rapports dématérialisés. La gestion de la confidentialité et de la sécurité des données est un aspect

<sup>26</sup> Voir <https://www.esgtoday.com/cbre-signs-deal-to-collect-emissions-data-from-supply-chain/>.

essentiel d'une plateforme numérique. Par conséquent, les organismes de réglementation pourraient être amenés à envisager la mise en place de mesures strictes de protection des données, de protocoles de cryptage et de contrôles d'accès afin de prévenir, d'une manière équitable et impartiale, les accès non autorisés et les violations de données. Enfin, il est nécessaire, pour garantir la sécurité des informations sensibles, de mettre en œuvre des protocoles de cybersécurité conformes aux normes sectorielles, tels que le cryptage, les pare-feu et les systèmes de détection d'intrusion.

### **3. Agrégateurs et diffuseurs d'informations et autres acteurs**

35. Les acteurs du marché ont besoin de données financières et sur la durabilité de qualité pour prendre des décisions d'investissement et d'allocation de capitaux. Il existe un écosystème de diffuseurs d'informations qui collectent des informations financières et sur la durabilité afin de les harmoniser, de les présenter de façon normalisée et de les diffuser dans le cadre de services payants. Il s'agit notamment de bourses et de fournisseurs de données tels que la Bourse de Londres et Bloomberg. Après avoir collecté les données, les employés de ces entreprises les examinent et les présentent de façon normalisée. La qualité et l'intégration des données peuvent poser problème, et il est souvent difficile d'obtenir rapidement des données de base sur les entreprises des marchés émergents et périphériques.

### **4. Qualité et intégration des données**

36. L'intégration de données financières et sur la durabilité constitue un défi, en particulier lorsqu'elles sont présentées dans des formats et des systèmes différents et que des problèmes de qualité peuvent se poser. Il peut être difficile d'assurer la cohérence et la comparabilité des rapports si les entités publiant les états financiers n'utilisent pas les définitions, les taxonomies et les cadres normalisés conçus pour les rapports dématérialisés et/ou intégrés. La cartographie initiale peut constituer une étape supplémentaire dans une fonction de publication externe déjà complexe, mais l'utilisation de cadres et de taxonomies normalisés favorise la communication d'informations intégrées cohérentes et comparables. Même si les rapports sont dématérialisés, il peut être nécessaire de s'assurer de l'application de la réglementation et de mener des missions d'assurance qualité et des examens ou audits indépendants, car la fiabilité et la cohérence des données brutes sont une préoccupation constante. L'utilisation de logiciels de présentation de l'information fondés sur le cloud favorise l'évolutivité, la souplesse et la maîtrise des coûts, et permet d'accéder à des fonctionnalités avancées sans investissement initial substantiel. La mise en place de protocoles solides de gouvernance et de sécurité des données reposant sur le cryptage, les contrôles d'accès et des audits réguliers peut contribuer à atténuer les risques liés à la sécurité des données et à garantir la conformité avec les réglementations relatives à la protection de la vie privée. L'abandon des pratiques traditionnelles d'établissement de rapports au profit de processus dématérialisés peut également nécessiter des changements culturels et organisationnels, qui devront être gérés en associant des actions de formation, l'engagement des personnes concernées et le soutien des parties prenantes internes et externes. Il peut être nécessaire d'envisager des actions de reconversion du personnel, au regard du rôle croissant de la gestion des données. Il peut être utile de collaborer avec des partenaires du secteur et des fournisseurs de technologies pour mieux s'orienter dans le processus complexe de transition numérique et se tenir au courant des pratiques exemplaires et des solutions nouvelles.

37. Si elles surmontent ces difficultés pratiques de mise en œuvre, les entités publiant les états financiers et les organismes de réglementation pourront récolter les fruits résultant d'une efficacité et d'une transparence accrues et de décisions fondées sur des données. La publication de rapports dématérialisés peut contribuer à aider les entreprises à renforcer leur notoriété et, pour celles qui ont besoin de capitaux pour se développer et faire face aux risques liés à la transition, à attirer les investisseurs.

## D. Expériences de mise en œuvre et considérations relatives à l'élaboration des politiques

38. Dans de nombreux pays du monde, y compris des pays en développement, des systèmes de publication de rapports dématérialisés ont été mis en place à des fins de réglementation prudentielle ou de gestion des marchés financiers, ou sont en train de l'être<sup>27</sup>. Par exemple, selon une étude, l'Arabie Saoudite, le Brésil, le Chili, la Chine, la Colombie, les Émirats arabes unis, la Fédération de Russie, l'Inde, l'Indonésie, le Koweït, Maurice, le Mexique, le Pérou, le Qatar, la Türkiye et l'Uruguay ont mis en place des systèmes de publication d'informations fondés sur le langage XBRL. Dans les pays qui ont mis en place de tels systèmes, les mécanismes réguliers de suivi, d'évaluation et de rétroaction jouent un rôle essentiel dans l'identification et la résolution des difficultés de mise en œuvre. Il est également important que celle-ci soit progressive et que les périodes de transition soient graduelles pour permettre aux entreprises et aux organismes de réglementation de s'adapter aux nouvelles exigences en matière de publication dématérialisée. On trouvera ci-après quelques exemples de mise en œuvre.

39. En Malaisie, la Commission des entreprises a mis au point un système automatisé de déclaration et de publication d'informations en ligne fondé sur le langage XBRL, dans l'objectif de simplifier la préparation et la soumission des déclarations annuelles et des états financiers, en abandonnant les processus manuels. Les problèmes rencontrés par les premiers utilisateurs, en particulier les PME, étaient liés aux limites des outils et logiciels comptables, à un manque de capacités et de préparation et à des problèmes d'assurance de la qualité des données au format XBRL. Pour faciliter les progrès, il faut que les logiciels de comptabilité intègrent la taxonomie XBRL, que les entreprises soient incitées à publier des informations au moyen de ces systèmes, que le personnel reçoive une formation complète, et qu'une grande attention soit accordée à l'assurance de la qualité des données XBRL<sup>28</sup>.

40. À Maurice, le Service des entreprises et des inscriptions au registre du commerce utilise depuis 2016 le langage XBRL pour collecter les états financiers annuels des entreprises immatriculées. Il a établi un partenariat avec la société Mauritius Network Services, qui gère, à l'usage des déclarants, un générateur de documents d'instance fondé sur des modèles. Une fois les données validées, le système génère un fichier prêt à être envoyé en ligne au Service. Les données sont également validées lorsqu'elles sont déposées auprès du Service, et les entreprises peuvent donc générer leurs propres fichiers XBRL pour les soumettre. Le Service a collaboré avec les parties prenantes, et l'expérience a montré que cette démarche était essentielle à la réussite de la mise en œuvre du système. Il s'agit de la deuxième initiative fondée sur le langage XBRL menée à Maurice ; en 2014, la Banque centrale avait commencé à automatiser le système de collecte, de gestion et de traitement des données<sup>29</sup>.

41. Des pays d'Amérique latine, dont la Colombie, le Chili, le Mexique, le Panama et le Pérou, se sont appuyés sur le langage XBRL pour progresser dans l'application des normes IFRS sur leur territoire. Par exemple, au Pérou, l'autorité du marché des valeurs mobilières exige depuis 2012 que les entités réglementées soumettent des rapports au format XBRL ; en 2016, plus de 1 000 fichiers avaient été soumis dans ce format à l'organisme de réglementation<sup>30</sup>.

42. Dans les pays en développement, il est particulièrement important de renforcer les capacités pour améliorer les compétences des entreprises, des organismes de réglementation et des professionnels et leur permettre de découvrir les pratiques exemplaires et les meilleurs outils et technologies. Dans ce contexte, les partenariats régionaux établis en Afrique, en Asie et en Amérique latine avec le soutien de la CNUCED pourraient jouer un rôle de facilitateur dans le recensement et la diffusion de pratiques exemplaires en matière de publication

<sup>27</sup> Borgi H. et Tawiah V., 2022, « Determinants of extensible business reporting language adoption: An institutional perspective », *International Journal of Accounting and Information Management*, vol. 30, n° 3, p. 352 à 371.

<sup>28</sup> Voir <https://www.at-mia.my/2021/08/23/xbrl-adoption-in-malaysia-a-way-forward-for-smpls/>.

<sup>29</sup> Voir <https://www.xbrl.org/news/mauritius-launches-xbrl-data-collection/>.

<sup>30</sup> Voir <https://www.xbrl.org/news/south-american-xbrl-update/>.

dématérialisée de rapports sur la durabilité. Par exemple, des groupes de travail pourraient être constitués pour recenser les bonnes pratiques générales et au niveau sectoriel. Les responsables de l'élaboration des politiques pourraient envisager de mettre en place des programmes de formation, une assistance technique et des ressources éducatives afin de faciliter l'adoption et l'intégration des pratiques exemplaires.

43. Les pouvoirs publics ont un rôle essentiel à jouer dans la mise en place d'infrastructures de base, notamment d'infrastructures numériques telles que la connectivité à large bande, les centres de données et les installations informatiques. Il est essentiel de disposer d'une infrastructure informatique fiable et d'un coût abordable si l'on veut utiliser efficacement les outils numériques à des fins de publication d'informations et de prise de décisions. En outre, les pouvoirs publics peuvent faciliter le dialogue et la collaboration entre les différentes parties prenantes dans le but de faire progresser la publication de rapports intégrés et la transition numérique. Cela implique d'associer les entreprises, les organisations de la société civile, les partenaires de développement et d'autres parties prenantes, d'accroître les activités de sensibilisation, de diffuser les connaissances et d'établir des partenariats propices au développement durable.

44. Les partenaires de développement peuvent apporter une aide financière aux entreprises des pays en développement afin qu'elles puissent adopter les outils numériques et les pratiques de publication de rapports intégrés. Cet appui peut prendre la forme d'un financement destiné au renforcement des capacités, à l'investissement dans les technologies ou à l'exécution de projets. Les partenaires de développement pourraient également envisager d'apporter un appui technique à ces entreprises, sous la forme de services consultatifs et de partage de connaissances sur les pratiques exemplaires, les normes et les plateformes numériques. En outre, ils pourraient faciliter la diffusion de connaissances et l'établissement de contacts afin que ces entreprises puissent bénéficier des connaissances et expériences acquises au niveau mondial. Ces initiatives pourraient prendre la forme d'ateliers, de conférences et de plateformes d'apprentissage par les pairs consacrés à l'établissement de rapports intégrés et à la transition numérique.

#### **IV. Conclusion et questions à approfondir**

45. Au niveau international, les pays axent leur action sur l'élaboration de normes et de taxonomies applicables aux rapports sur la durabilité dans le but d'améliorer la cohérence et la comparabilité des informations financières liées au développement durable et de faciliter l'évaluation des impacts de leurs activités sur le climat. La transition numérique joue un rôle essentiel dans la progression vers la publication de rapports intégrés. Elle permet aux entités publiant les états financiers et aux organismes de réglementation de repérer, d'évaluer et de gérer plus efficacement les risques et les possibilités, ce qui contribue à améliorer la conformité réglementaire et la résilience opérationnelle.

46. Le fait d'adopter une taxonomie numérique en complément des normes correspondantes en matière de publication d'informations sur la durabilité, telles que celles du Conseil international des normes de durabilité, pourrait être très bénéfique en ce qui concerne le renforcement de la transparence et du respect du principe de responsabilité sur les marchés financiers. Il est alors possible d'allouer plus efficacement les capitaux afin de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable et à la transition vers une économie à zéro émission nette. Les plateformes numériques offrent des avantages considérables et permettent de collecter, d'analyser et de diffuser des données en temps réel, ce qui peut aider les responsables de l'élaboration des politiques à prendre des décisions éclairées après avoir comparé les données aux niveaux sectoriel et régional. Une telle approche pourrait faciliter l'élaboration de politiques à long terme et contribuer, s'agissant du développement durable, à surmonter les difficultés et à tirer parti des possibilités.

47. La publication d'informations sur les résultats des entreprises en matière de développement durable revêt une importance croissante pour les investisseurs, les institutions financières et les acteurs de la chaîne d'approvisionnement. Pour les grandes entreprises et les PME des pays en développement, le fait de publier en ligne des rapports sur la durabilité pourrait constituer un premier pas vers l'élaboration de rapports intégrés et susciter l'attention des investisseurs intéressés par les entreprises qui s'engagent dans des pratiques de production durables.

48. S'agissant de la publication d'informations sur la durabilité, de nombreux pays adoptent ou prévoient d'adopter des prescriptions qui obligeront ou encourageront les entreprises à publier des informations concrètes sur l'impact de leurs activités sur le climat et favoriseront la normalisation des pratiques de publication aux niveaux sectoriel et régional. En dépit de ces avancées, la publication dématérialisée pose des problèmes pratiques liés notamment au coût des outils numériques et à la nécessité de former le personnel et d'adapter les méthodes de travail des entreprises et des organismes de réglementation. Pour surmonter ces difficultés, il faudra adopter une approche progressive, associer les parties prenantes et renforcer les capacités afin de réussir l'intégration des plateformes d'étiquetage et de publication et de favoriser leur utilisation.

49. Outre les thèmes abordés dans la présente note, les participants à la quarante et unième session du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication souhaiteront peut-être examiner les questions suivantes :

- a) Considérations réglementaires :
  - Quelles sont les réglementations ou les cadres existants qui peuvent être adaptés pour inclure la publication dématérialisée d'informations sur la durabilité ?
  - Faut-il réviser les réglementations existantes régissant la publication d'informations pour les entreprises pour faciliter la mise en œuvre de prescriptions sur la publication dématérialisée d'information sur la durabilité ?
  - Quelles nouvelles stratégies, réglementations ou politiques faudrait-il élaborer pour promouvoir l'adoption de la publication dématérialisée d'informations sur la durabilité ?
  - Quels sont les coûts et les avantages potentiels associés à l'obligation pour les entreprises des pays en développement d'établir des rapports dématérialisés sur la durabilité ?
  - Quels sont les cadres juridiques requis pour garantir le respect des prescriptions en matière de publication dématérialisée d'informations sur la durabilité ?
  - Comment peut-on inscrire la publication dématérialisée de rapports sur la durabilité dans les stratégies régionales et nationales relatives au développement durable ?
  - De quelle manière les plateformes ou mécanismes de publication dématérialisée peuvent-ils faciliter la mesure des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable et la diffusion d'informations sur des indicateurs tels que l'indicateur 12.6.1 (nombre d'entreprises publiant des rapports sur la durabilité) ?
- b) Appui à la publication en ligne de rapports :
  - De quelle façon les pouvoirs publics peuvent-ils accompagner les entreprises, en particulier les PME, dans le processus de transition numérique ?
  - Comment sensibiliser les entreprises et le grand public à l'importance et aux avantages de la publication en ligne d'informations sur la durabilité ?
  - Quels mécanismes de soutien pourraient être mis en place pour aider les entreprises à faire la transition vers la publication en ligne d'informations sur la durabilité ?
  - En quoi consiste la feuille de route pour la transition vers la publication de rapports en ligne ?
  - Comment les partenaires de développement peuvent-ils aider les pays en développement à élaborer une stratégie de transition dans laquelle figureraient les priorités, les étapes, les partenariats et les ressources nécessaires ?

- Comment promouvoir les échanges d'expériences Sud-Sud pour faciliter la transition vers la publication en ligne d'informations sur la durabilité ?
  - De quelle façon peut-on mettre les partenariats public-privé au service de la mise en œuvre de systèmes numériques de publication d'informations sur la durabilité ?
  - Quelle est l'infrastructure technologique nécessaire à la publication en ligne de rapports sur la durabilité ?
-